

Critères Évaluation PEF

Le classement sera établi en prenant en compte pour chaque action des critères suivants :

- **Diversité publics touchés** (catégories de joueuses/joueurs, dirigeants, éducateurs, parents, bénévoles, commune, autre(s) club(s), autre(s) association(s))
1 ou 2 publics différents = 1 point / 2 ou 3 publics différents = 2 points
3 ou 4 publics différents = 3 points / 4 ou 5 publics différents = 4 points
5 ou 6 publics différents = 5 points
au-delà 10 points
- **Qualité et Résonance des actions** (utilisation de la fiche PEF/action innovante)
note sur 10 à l'appréciation du jury

A la moyenne des notes obtenues s'ajouteront :

- **Diversité thèmes abordés** (Thèmes du PEF : Santé, Environnement, Engagement Citoyen, Fair-Play, Règles du jeu et Arbitrage, Culture foot)
1 point par thème abordé, max 6 points
- **Quantité actions proposées**
1 à 5 actions= 1 point / 5 à 7 actions= 2 points/ 8 à 10 actions= 3 points
10 à 15 actions = 4 actions / plus de 15 actions = 5 points
- **Prise en compte de la taille du club**
 - Entre 0 et 100 licenciés = 5 points
 - Entre 101 et 200 licenciés = 4 points
 - Entre 201 et 300 licenciés = 3 points
 - Entre 400 et 500 licenciés = 2 points
 - Au-delà de 500 licenciés = 1 point

Le classement sera établi en fonction des points obtenus et des « lauriers » seront établis en fonction de la note obtenue.

Laurier d'or	Au-delà de 21 points
Laurier d'argent	Entre 18 et 21 points
Laurier de bronze	Entre 15 et 18 points